

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	6
Présents	25	Absent non représenté :	0
VOTANTS			31

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 14 avril 2015, après convocation légale reçue le 8 avril 2015, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Étaient présents :

M. Rémy ARNAUD, M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, , Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Sabine CHAUVET, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, M Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER.

Étaient Absents représentés :

M. Pascal BONNIN, (Pouvoir donné à Mme Jacqueline BOUYAC),
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Alain BRES),
Mme Annie MILLET, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX),
M. Claude PARENTI, (Pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON),
M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),
Mme Isabelle VINSTOCK, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : M. Jean-Claude DANY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Budget Général - Affectation de résultat 2014

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président explique à l'assemblée que dans le cadre de la comptabilité M14, il faut affecter le résultat du compte administratif avant le vote du budget 2015.

En 2014, la section d'investissement fait ressortir un excédent de 1.368.952,53 euros, plus un déficit d'investissement reporté de 823.585,46 euros, soit un excédent total de 545.367,07 euros.

La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de 1.262.123,13 euros plus un excédent de fonctionnement reporté de 63.978,21 euros soit un excédent total de 1.326.101,34 euros.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Le résultat de 2014, peut être alors affecté de la façon suivante :

001	Excédent d'investissement reporté :	545.367,07 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé :	1.250.000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté :	76.101,34 €

Le Conseil Communautaire, Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, entendu, et après en avoir délibéré par 27 voix pour et 4 abstentions (MM. ARNAUD, BONNIN, Mme BOUYAC, M. IGOULEN) des membres présents et représentés,

DECIDE d'affecter le résultat de 2014 de la façon suivante :

001	Excédent d'investissement reporté :	545.367,07 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé :	1.250.000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté :	76.101,34 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

